

Communiqué de presse

France Identité voyage avec vous : l'application est désormais utilisable lors de l'enregistrement des bagages et à l'embarquement dans les aéroports français

Paris, le 8 juillet 2026

France Identité poursuit son développement avec un nouvel usage concret. Désormais, les voyageurs peuvent présenter leur carte d'identité numérique via l'application France Identité lors de l'enregistrement des bagages en soute et à l'embarquement des vols opérés dans les aéroports français.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre des nouvelles dispositions réglementaires autorisant l'utilisation de l'identité numérique France Identité comme justificatif d'identité lors des contrôles réalisés par les compagnies aériennes. Elle marque une nouvelle étape dans la modernisation des services publics et la simplification des démarches pour les usagers.

Une expérience de voyage plus simple

Jusqu'à présent, les voyageurs devaient présenter un document d'identité physique lors de l'enregistrement des bagages en soute et à l'embarquement.

Désormais, grâce à l'application France Identité, ils peuvent présenter leur carte d'identité numérique (face avant), contenant les informations nécessaires à la vérification de leur identité (nom, prénom et photo), et uniquement celles-ci, sans dévoiler d'autres données personnelles.

Ce nouvel usage vient compléter les fonctionnalités déjà proposées par France Identité, notamment la vérification de l'identité et du droit à voyager lors des contrôles à bord des trains SNCF, l'accès à ses titres numériques (permis de conduire et carte grise) directement sur son smartphone et l'accès simplifié à ses démarches administratives en ligne.

Des travaux qui s'inscrivent plus largement dans une vision européenne du voyage aéroportuaire

D'autres travaux autour du voyage aéroportuaire sont menés par France Titres dans le cadre du consortium européen APTITUDE. Fin mai 2026, une expérimentation a été coordonnée par France Identité en lien avec la police aux frontières à l'aéroport de Marseille Provence pour imaginer le voyage de demain : un parcours où chaque usager pourra présenter son identité rapidement, en toute sécurité et toute confiance, directement depuis son smartphone pour un passage aux frontières simplifié et sécurisé.

À cette occasion, une version provisoire de France Identité a permis aux participants d'importer les données de leur passeport afin de réaliser un contrôle d'embarquement et un passage aux frontières avec justificatif d'identité numérique.

Des expérimentations similaires se poursuivent. Prochaine étape en septembre 2026 : France Identité et les autres portefeuilles européens d'identité numérique participeront à une expérimentation avec l'aéroport international de Genève pour faire de l'identité numérique un outil reconnu à l'échelle européenne et internationale.

France Identité, un compagnon du quotidien

Avec plus de 4,5 millions d'utilisateurs, France Identité ne cesse d'enrichir ses usages pour accompagner les Français dans leur vie quotidienne.

Après le permis de conduire et la carte grise numériques, les procurations de vote dématérialisées ou encore le contrôle des titres de transport ferroviaires, l'application franchit aujourd'hui une nouvelle étape en accompagnant les voyageurs jusque dans les aéroports.

France Identité poursuit ainsi son ambition : proposer une identité numérique simple, sécurisée et utile, au plus près des usages du quotidien.